

Belgium-Anderlecht: Financial and insurance services

OJ S 112/2022 13/06/2022

Contract notice

Services

Legal Basis:

Directive 2014/24/EU

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: Zone de police Midi

Postal address: Rue Démosthène 36

Town: Anderlecht

NUTS code: BE1 Région de Bruxelles-Capitale/Brussels Hoofdstedelijk Gewest

Postal code: 1070

Country: Belgium

Contact person: Monsieur Alain Godelaine

E-mail: alain.godelaine@police.belgium.eu

Telephone: +32 25598036

Fax: +32 25598159

Internet address(es):

Main address: <http://www.polbrumidi.be/>

I.3. Communication

The procurement documents are available for unrestricted and full direct access, free of charge, at: <https://cloud.3p.eu/Downloads/1/3467/9O/2022>

Additional information can be obtained from the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted electronically via: <https://eten.publicprocurement.be>

I.4. Type of the contracting authority

Regional or local agency/office

I.5. Main activity

Public order and safety

Section II: Object

II.1. Scope of the procurement

II.1.1. Title

Accompagnement administratif et technique du dossier COM-X

Reference number: 2022-054

II.1.2. Main CPV code

66000000 Financial and insurance services

II.1.3. Type of contract

Services

II.1.4. Short description

voir II.2.4

II.1.5. Estimated total value

II.1.6. Information about lots

This contract is divided into lots: no

II.2. Description

II.2.2. Additional CPV code(s)

71000000 Architectural, construction, engineering and inspection services

II.2.3. Place of performance

NUTS code: BE1 Région de Bruxelles-Capitale/Brussels Hoofdstedelijk Gewest

Main site or place of performance: Zone de police Midi, Rue Démosthène 36 à 1070 Anderlecht

II.2.4. Description of the procurement

Accompagnement administratif et technique du dossier COM-X

II.2.5. Award criteria

Criteria below

Quality criterion - Name: Gestion du marché / Weighting: 50

Cost criterion - Name: Prix / Weighting: 50

II.2.6. Estimated value

II.2.7. Duration of the contract, framework agreement or dynamic purchasing system

Start: 12/09/2022

This contract is subject to renewal: no

II.2.10. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2.11. Information about options

Options: no

II.2.13. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

II.2.14. Additional information

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions for participation

III.1.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions:

* Le DUME, par lequel l'opérateur économique déclare qu'il ne se trouve pas dans une des situations d'exclusion visées aux articles 67 à 69 de la loi du 17 juin 2016.

Motifs d'exclusion obligatoires :

1° participation à une organisation criminelle ;

2° corruption ;

3° fraude ;

4° infractions terroristes, infractions liées aux activités terroristes ou incitation à commettre une telle infraction, complicité ou tentative d'une telle infraction ;

5° blanchiment de capitaux ou financement du terrorisme ;

6° travail des enfants et autres formes de traite des êtres humains.

7° occupation de ressortissants de pays tiers en séjour illégal

Les exclusions du 1° à 6° s'appliquent pour une période de 5 ans à compter de la date du jugement. Le critère d'exclusion 7° quant à lui s'applique pour une période de 5 ans à partir de la fin de l'infraction.

Pour les points 1° à 7° l'adjudicataire pressenti fournira un extrait du casier judiciaire, pour le soumissionnaire, ainsi que pour les sous-traitants éventuels.

Est exclu de la présente procédure, le soumissionnaire qui ne satisfait pas à ses obligations de paiement de dettes fiscales et de cotisations de sécurité sociale. Néanmoins, le soumissionnaire qui se trouve dans les conditions suivantes peut participer :

a) il ne dispose pas d'une dette supérieure à 3.000 euros où

b) il a obtenu pour cette dette un délai de paiement qu'il respecte strictement ;

Lorsque la dette est supérieure à 3.000 euros, sous peine d'exclusion, le soumissionnaire démontre qu'il détient à l'égard d'un pouvoir adjudicateur ou d'une entreprise publique, une ou des créances certaines, exigibles et libres de tout engagement à l'égard de tiers pour un montant au moins égal à sa dette diminuée de 3.000 euros.

Les obligations de paiement de dettes fiscales et de cotisations de sécurité sociale seront vérifiées par la zone de police par Telemarc. Dans le cas où ces attestations ne seraient pas disponibles par Telemarc, il sera demandé au candidat de produire les attestations concernées. Lorsque l'attestation en possession du pouvoir adjudicateur ne démontre pas que le soumissionnaire est en règle avec ses obligations fiscales et sociales. Il en informera le soumissionnaire. A compter du lendemain de la notification de la constatation, le soumissionnaire dispose d'un délai unique de 5 jours ouvrables pour fournir la preuve de sa régularisation.

Motifs d'exclusion facultatifs :

1. lorsque le pouvoir adjudicateur peut démontrer, par tout moyen approprié, que le candidat ou le soumissionnaire a manqué aux obligations applicables dans les domaines du droit environnemental, social et du travail.

2. lorsque le candidat ou le soumissionnaire est en état de faillite, de liquidation, de cessation d'activités, de réorganisation judiciaire ou a fait l'aveu de sa faillite ou fait l'objet d'une procédure de liquidation ou de réorganisation judiciaire, ou dans toute situation analogue résultant d'une procédure de même nature existant dans d'autres réglementations nationales ;

3. lorsque le pouvoir adjudicateur peut démontrer par tout moyen approprié que le candidat ou le soumissionnaire a commis une faute professionnelle grave qui remet en cause son intégrité ;

4. lorsque le pouvoir adjudicateur dispose d'éléments suffisamment plausibles pour conclure que le candidat ou le soumissionnaire a commis des actes, conclu des conventions ou procédé à des ententes en vue de fausser la concurrence

5. lorsqu'il ne peut être remédié à un conflit d'intérêts au sens de l'article 6 de la loi par d'autres mesures moins intrusives

6. lorsqu'il ne peut être remédié à une distorsion de la concurrence résultant de la participation préalable des candidats ou soumissionnaires à la préparation de la procédure de passation, visée à l'article 52 de la loi, par d'autre...(voir documents du marché)

III.1.2. Economic and financial standing

List and brief description of selection criteria:

Le DUME, par lequel l'opérateur économique déclare qu'il satisfait aux critères de sélection suivants :

1. -

Minimum level(s) of standards possibly required:

1. -

III.1.3. Technical and professional ability

List and brief description of selection criteria:

Le DUME, par lequel l'opérateur économique déclare qu'il satisfait aux critères de sélection suivants :

1. Références de marchés similaires (mission d'assistance/accompagnement à caractère administratif et technique), portant sur la réalisation d'un bâtiment d'une surface minimale de 10.000 mètres carrés, à usage de bureaux (ou fonctions similaires) pour une ou des administrations publiques durant les 5 dernières années

Les projets réalisés en association sont pris en compte à 100 %.

Document à fournir (soumissionnaire pressenti) : Liste des références, indiquant le montant, la date et le destinataire des services.

Chacune de ces références sera attestée par une attestation de bonne exécution.

2. Titre d'études et professionnels du prestataire de services ou des cadres de l'entreprise.

Document à fournir (soumissionnaire pressenti) : Curriculum vitae

Minimum level(s) of standards possibly required:

1. Nombre de références minimales : 2

2. • 1 chef de projet ayant une formation d'Ingénieur ou d'Architecte avec une expérience de plus de 10 ans ;

• 1 Assistant chef de projet ayant une formation d'Ingénieur ou d'Architecte avec une expérience de plus de 5 ans ;

• 1 ingénieur en techniques spéciales avec une expérience de plus de 10 ans;

Section IV: Procedure

IV.1. Description

IV.1.1. Type of procedure

Open procedure

IV.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

IV.1.8. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

IV.2. Administrative information

IV.2.2. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

Date: 09/07/2022 Local time: 09:00

IV.2.3. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.2.4. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French, Dutch

IV.2.6.

Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Tender must be valid until: 06/11/2022

IV.2.7. Conditions for opening of tenders

Date: 09/07/2022 Local time: 09:00

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.2. Information about electronic workflows

Electronic invoicing will be accepted

VI.3. Additional information

Les offres peuvent uniquement être introduites électroniquement sur le site internet de e-Tendering <https://eten.publicprocurement.be/>.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: CONSEIL D'ETAT

Postal address: Rue de la Science 33

Town: Bruxelles

Postal code: 1040

Country: Belgium

E-mail: info@raadadvst-consetat.be

Telephone: +32 22349611

Internet address: <http://www.raadvst-consetat.be>

VI.5. Date of dispatch of this notice

08/06/2022